LE POULET CANADIEN

Volume 8, Numéro 7, octobre 2006 | Publié par Les Producteurs de poulet du Canada | LE POULET CANADIEN

Votre propre poulet réussit l'examen technique

Votre propre poulet, programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme des Producteurs de poulet du Canada (PPC), a franchi un autre obstacle sur sa route vers la reconnaissance complète par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

En juillet, les PPC ont reçu de l'ACIA une lettre de conclusion de la phase 2 de l'examen technique. Avoir terminé avec succès l'examen du manuel de gestion effectué par l'ACIA indique que *Votre propre poulet* respecte les exigences du gouvernement et soutient la production d'aliments sains à l'échelle de la ferme.

La réussite de la phase 2 représente l'effort coordonné consenti par les PPC et les offices de commercialisation provinciaux pour élaborer un ensemble fonctionnel de procédures tout en répondant aux critères standards établis par le gouvernement. Le manuel de gestion prouve à l'ACIA (et aux consommateurs) que le programme de salubrité des aliments à la ferme des PPC est bien géré et renferme des mesures de contrôle efficaces.

Les PPC sont les deuxièmes producteurs spécialisés seulement au Canada à atteindre cette étape du processus de reconnaissance. Les Producteurs laitiers du Canada ont reçu leur lettre de conclusion au printemps 2006.

Les protocoles et les procédures du manuel de gestion incluent, entre autres, des méthodologies pour la réalisation d'une vérification, l'obtention de la certification, la fréquence des vérifications, la formation des vérificateurs, la confidentialité, les conflits d'intérêts et la biosécurité pendant une vérification.

Ayant terminé cette étape du processus, les PPC – en étroite collaboration avec les offices provinciaux – s'emploieront à mettre pleinement en œuvre les protocoles de gestion et poursuivront le processus pour obtenir la reconnaissance complète de *Votre propre poulet.*

Pour obtenir cette reconnaissance complète, il faudra qu'une vérification soit effectuée par une tierce partie agréée par l'ACIA, qui vérifiera que les PPC répondent aux exigences formulées dans le manuel de gestion.

Étapes du processus de reconnaissance

Il a été établi au cours de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture qui a eu lieu à Whitehorse en juin 2001 que l'ACIA allait diriger le processus de reconnaissance, avec la participation des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le processus de reconnaissance de l'ACIA est un examen multipartite de la solidité technique et de l'efficacité administrative des programmes de salubrité des aliments à la ferme.

Dans le cadre du processus de reconnaissance, les PPC sont tenus d'effectuer plusieurs tâches et de subir trois examens techniques, y compris des vérifications par une tierce partie, avant d'obtenir la reconnaissance complète.

Le premier examen technique a porté sur le manuel des producteurs *Votre propre poulet* et a été terminé en juin 2002. Les PPC ont été le premier groupe de producteurs spécialisés du Canada à terminer cet examen. L'étape suivante du processus, a été la mise en œuvre complète dans tous les élevages de poulet au Canada. À cette fin, près de 75 % des exploitations de tout le Canada ont été vérifiées. En outre, plusieurs provinces, dont l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et la Saskatchewan, ont rendu le programme obligatoire, tandis que d'autres s'apprêtent à en faire autant.

La mise en œuvre de *Votre propre poulet* représente une grosse somme de travail que les producteurs et les offices provinciaux ont effectué pour que ce programme soit une réussite. Ces taux de participation mettent les PPC dans une excellente position pour faire connaître le programme à tous les intervenants et à tous les consommateurs.

Plus de 19 groupements de producteurs spécialisés élaborent en ce moment des programmes de salubrité des aliments à la ferme au Canada.

Alerte d'activisme !

À la fin de l'été, début de l'automne, les PPC avertissent les Offices provinciaux et les producteurs d'être plus vigilants à l'égard des campagnes d'activisme. C'est la saison de choix pour les groupes d'activistes de recruter des membres dans les campus d'universités et les écoles secondaires.

Ces campagnes peuvent mener à des activités illégales contre les fermes telles que l'entrée sur propriété interdite, l'introduction par effraction, les incendies criminelles et le vandalisme.

Pour éviter les risques inutiles, nous recommandons aux producteurs de garder les barrières, les portes et les fenêtres fermées et verrouillées; d'installer de l'éclairage efficace ou d'améliorer l'éclairage actuel à l'extérieur des poulaillers; et, le plus important, d'informer immédiatement la police et l'office provincial de commercialisation du poulet de tout comportement suspect.

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

DANS CE NUMÉRO

2 • L'ACIA fait appel aux propriétaires d'oiseaux de compagnie et de troupeaux de basse-cour
• La Russie menace d'entraver l'importation de volaille des États-Unis

3 En Bref

4 Découverte d'une forme faiblement pathogène de grippe aviaire au Michigan

Publications Mail Agreement Number 40063043

Hé ! Y'a du nouveau : www.poulet.ca

L'ACIA fait appel aux propriétaires d'oiseaux de compagnie et de troupeaux de basse-cour

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a établi que les propriétaires de troupeaux de basse-cour et d'oiseaux de compagnie constituent un des principaux publics cibles pour les messages sur la biosécurité, ce qui l'a amené à élaborer une brochure qui aidera les propriétaires de troupeaux de basse-cour et d'oiseaux de compagnie à identifier les maladies contagieuses des animaux, à les prévenir et à limiter l'exposition de leurs oiseaux. Cette brochure présente un processus simple en cinq étapes pour garder les oiseaux en santé.

Intitulée « Comment prévenir et détecter la maladie dans les petits élevages et chez les oiseaux de compagnie », cette brochure porte expressément sur la grippe aviaire et la forme exotique de la maladie de Newcastle, deux des maladies des oiseaux les plus virulentes.

Cette brochure fonctionne parallèlement aux programmes provinciaux existant déjà et en voie d'élaboration pour lancer un appel aux propriétaires de troupeaux de basse-cour. Des exemplaires sont joints à ce numéro du *Poulet canadien* à la demande de l'ACIA, qui veut élargir sa diffusion.

Il nous incombe à tous d'atténuer les risques de maladie des animaux et c'est important pour nous de savoir qui sont nos voisins. N'hésitez pas à remettre les brochures à des voisins qui possèdent un troupeau de basse-cour ou des oiseaux de compagnie, ou laissez-les où on les verra.

Pour obtenir plus d'information de l'ACIA, visitez à www.inspection.gc.ca ou téléphonez au 1-800-442-2342.

Des exemplaires sont joints à ce numéro du *Poulet canadien*

La Russie menace d'entraver l'importation de volaille des États-Unis

La Russie, le plus grand importateur de volaille au monde, menace d'imposer de nouveaux obstacles à l'importation de viande des États-Unis à moins que n'intervienne d'ici octobre une entente qui permettrait à l'ancien État soviétique d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Une entente existante, rédigée en 2005, accorde un traitement préférentiel aux États-Unis. L'accord était lié à l'adhésion de la Russie à l'OMC et était une tentative d'assurer « des droits égaux à ceux de nos partenaires, y compris les pays de l'UE, où la production et l'exportation sont fortement subventionnées. »

« L'OMC se trouve dans une profonde crise systémique en raison de la rupture des pourparlers multipartites sur l'agriculture », a également fait savoir le ministère russe de l'Agriculture. « La plupart des membres de l'OMC attribuent la rupture des pourparlers à l'intransigeance des États-Unis. »

D'autres considèrent que l'UE ne donne pas un accès suffisant à son marché, notamment en maintenant des taux tarifaires élevés.

Le président russe Vladimir Putin veut obtenir l'accession de la Russie à l'OMC pour mieux faire reconnaître le rôle croissant que joue ce pays dans l'économie mondiale. Jusqu'à maintenant, les États-Unis ont refusé d'approuver l'accession de la Russie, et les deux camps se livrent à une guerre de mots depuis des mois.

La principale entente menacée est un accord de quatre ans signé le 15 juin 2005 qui établit les contingents annuels d'importation de viande des États-Unis à 1,25 million de tonnes de volaille, à 450 000 tonnes de bœuf et à 502 000 tonnes de porc. L'accord prévoit aussi des tarifs réduits pour les importations qui dépassent les contingents.

À l'heure actuelle, les États-Unis détiennent 80 % du marché d'importation russe. L'an dernier, les ventes de volaille des États-Unis à la Russie se sont élevées à 667,2 millions de dollars américains, selon le département américain de l'Agriculture. La Russie importe actuellement 45 % de la volaille dont elle a besoin, comparativement à 70 % il y a quatre ans.

Les contingents d'importation de volaille de l'UE pourraient être répartis parmi d'autres pays

Le contingent d'importation de volaille de l'Union européenne en Russie en 2006 pourrait être réparti parmi d'autres pays, principalement le Brésil.

L'un des facteurs, c'est qu'un certain nombre de pays européens sont aux prises avec des maladies aviaires. Par exemple, la viande de volaille et d'autres produits de volaille des Pays-Bas sont frappés d'une interdiction en raison d'une nouvelle flambée de grippe aviaire (H7N7) dans ce pays.

Comme le contingent relatif à la viande de volaille d'Europe n'a jamais été établi, il n'y a pas d'entente à violer, ce qui permettra au Brésil et à d'autres exportateurs d'avoir un plus grand accès au vaste marché d'importation russe. Toutefois, les importations de volaille en Russie devraient diminuer au cours des années à venir avec la croissance de l'offre intérieure. La Russie vise à recourir à la production intérieure pour satisfaire 80 % de ses besoins de consommation d'ici quatre ans.

Vous vous considérez bon cuisinier? Voici l'occasion de faire valoir vos talents!

C'est maintenant à vous de jouer! Les Producteurs de poulet du Canada vous offrent l'occasion de partager vos meilleures recettes! Nous vous invitons à participer à notre concours de recettes. Faites parvenir votre recette originale à l'adresse recettes@poulet.ca et vous serez automatiquement inscrit à notre concours pour lequel le grand prix est une carte-cadeau de 500 $ auprès du magasin de votre choix!

Veuillez visiter notre site Web pour toutes les conditions et règlements.

EN BREF

Le Guatemala poursuit les États-Unis pour dumping

Un mois et cinq jours après la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis, le Guatemala se dit victime de dumping de produits et engage des poursuites pour concurrence déloyale.

« Les États-Unis font du dumping chez nous, ils nous vendent des choses et exigent que nous achetions ce qu'ils veulent, mais ils n'acceptent pas nos biens », a déclaré le président guatémaltèque Oscar Berger.

L'homme d'État a donné l'exemple du commerce du poulet, où les producteurs américains vendent des cuisses, des ailes et des morceaux de poulet à des prix inférieurs à leur coût de production.

Jusqu'à maintenant, aucune entreprise du Guatemala n'a réussi les strictes inspections américaines de salubrité, et le pays se voit empêché d'expédier des produits vers le nord. En outre, les producteurs des États-Unis bénéficient de subventions de l'État, non seulement à la production, mais également à l'exportation.

Berger a déclaré que son gouvernement dénoncera les pratiques illégales des États-Unis à l'Organisation mondiale du commerce.

Le Guatemala avait envisagé d'accroître les taxes à l'importation du poulet, une mesure demandée par certaines entreprises guatémaltèques, mais le gouvernement n'y donnera probablement pas suite, puisqu'elle se traduirait par une augmentation des coûts pour les consommateurs.

La productivité de l'industrie ovicole est à la hausse au Canada

L'industrie ovicole du Canada continue d'afficher d'importants gains d'efficacité et de productivité, selon les résultats d'une nouvelle enquête dévoilés cet été par l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO).

La toute dernière enquête sur les coûts de production (CP), réalisée par les comptables agréés Meyers Norris Penny, de Vancouver, révèle d'importantes augmentations de trois facteurs clés de productivité de l'industrie. Depuis la dernière enquête tenue au sein de l'industrie en 1999, le taux de ponte des poules a progressé de 2,4 %, la quantité de moulée requise pour produire une douzaine d'œufs a diminué de 4,8 %, tandis que le nombre d'heures de main-d'œuvre nécessaires à la production d'une douzaine d'œufs a baissé de 17,7 %.

L'enquête sur les coûts de production, qui a lieu tous les cinq ans, permet de mesurer le coût moyen de production d'une douzaine d'œufs à l'échelle nationale. La nouvelle enquête a été menée auprès d'un échantillon de 104 producteurs qui détiennent un quota d'au moins 5 000 poules et elle est statistiquement représentative de l'ensemble de l'industrie.

Un nouveau groupe mondial lance une campagne de partage de données sur la grippe aviaire

Plus de 70 scientifiques et experts en santé ont formé un groupe devant partager des données génétiques sur les infections grippales aviaires dans l'espoir de mieux suivre les mutations.

Ce groupe, appelé *Global Initiative on Sharing Avian Influenza Data* (GISAID), a déclaré dans une lettre à la revue *Nature* que le partage d'information sur la grippe aviaire « laissait à désirer ». Certains pays les plus durement touchés par des éclosions de grippe aviaire comme la Thaïlande, le Vietnam et la Chine ne communiquent pas de données à ce sujet aux autres pays.

Le directeur du GISAID, Peter Bogner, a précisé qu'il est absolument essentiel de partager des données, mais également de protéger les intérêts des pays participants. Certains pays peuvent être réticents à partager des données parce qu'ils ont été exploités par le passé.

On dit que l'Organisation mondiale de la santé ne fera pas officiellement partie du groupe, mais qu'elle en appuiera les objectifs.

Les producteurs de poulet planteront des arbres pour essayer de réduire les odeurs

La collaboration de l'industrie avicole du Delmarva (Delaware/Maryland/Virginie) avec l'Université du Delaware pourrait apporter une solution au problème des odeurs à certaines exploitations avicoles.

Des chercheurs universitaires ont constaté que le fait de planter des arbres autour des poulaillers peut réduire les odeurs. Une subvention du *U.S. Department of Agriculture* (USDA) permettra de payer le salaire d'un employé à plein temps et le coût du matériel requis pour commencer à planter des arbres au printemps prochain.

Bill Satterfield, directeur exécutif du groupe de l'industrie avicole du Delmarva, a annoncé un supplément à la subvention qui consiste en des consultations gratuites à l'intention des producteurs qui veulent réduire les odeurs.

D'après une étude réalisée par la *U.S. Environmental Protection Agency*, les exploitations avicoles sont à l'origine de 26,7 % des émissions anthropiques d'ammoniac. On estime également que de 50 % à 85 % de la volatilisation anthropique totale d'ammoniac aux États-Unis vient de l'exploitation animale.

En captant ces émissions (en particulier), les arbres contribuent à améliorer la qualité globale de l'air. Satterfield a indiqué qu'il faudra peut-être plusieurs années pour que la plantation d'arbres atteigne les 2 000 exploitations avicoles de la péninsule.

Le Delmarva produit quelque 1,5 milliard de kilogrammes de poulet par an, soit environ 10 % de la production totale des États-Unis. Par comparaison, le Canada a produit 981 millions de kilogrammes en 2005.

Hé ! Y'a du nouveau : www.poulet.ca

Découverte d'une forme faiblement pathogène de grippe aviaire au Michigan

Le *U.S. Department of Agriculture* (USDA) a confirmé que la forme faiblement pathogène du virus de la grippe aviaire H5N1 a été découverte dans des échantillons prélevés au milieu du mois d'août chez deux cygnes tuberculés sauvages du Michigan. Cette souche, dont on a détecté la présence plusieurs fois chez des oiseaux sauvages en Amérique du Nord, ne pose aucune menace à la santé humaine.

Les *National Veterinary Services Laboratories* (NVSL) de l'USDA ont confirmé la présence de la « souche nord-américaine » de la grippe aviaire H5N1 faiblement pathogène dans l'un de 20 échantillons prélevés chez les deux cygnes tuberculés sauvages. Les résultats des tests préliminaires annoncés le 14 août ont indiqué la présence possible d'une souche H5N1 dans deux des échantillons prélevés, tandis que le dépistage génétique a permis d'écarter la possibilité que l'un ou l'autre de ces échantillons soit porteur de la souche hautement pathogène de la grippe aviaire H5N1 qui circule outre-mer.

Des souches faiblement pathogènes de grippe aviaire sont courantes chez les oiseaux sauvages, et ceux qui en sont porteurs ne présentent généralement pas de symptômes importants et pas de signes apparents de maladie. Cela comprend la souche nord-américaine faiblement pathogène de H5N1 qui est très différente de la forme plus grave et hautement pathogène de H5N1 qui circule dans certaines régions d'Asie, d'Europe et d'Afrique. Les souches hautement pathogènes de grippe aviaire se propagent rapidement et sont souvent mortelles pour la volaille du pays.

Des échantillons ont été prélevés chez les cygnes dans le cadre du programme de surveillance accrue de la grippe aviaire. Ils ne présentaient aucun signe de maladie. Une analyse génétique du virus effectuée aux NVSL à Ames, en Iowa, semblait indiquer une similitude avec une souche faiblement pathogène qui a préalablement été décelée au Manitoba en octobre 2005.

Les cygnes ont été échantillonnés le 8 août sur le rivage du lac Érié dans le comté de Monroe, au Michigan. Des tests de dépistage initiaux ont indiqué la présence d'un virus de la grippe aviaire H5, et les tests de confirmation effectués aux NVSL ont confirmé les sous-types H5 et N1.

Résultats de la surveillance des oiseaux sauvages en Alaska

Le gouvernement des États-Unis a annoncé à la fin d'août qu'aucun des 13 000 oiseaux migrateurs sauvages que les autorités fédérales et étatiques ont testés depuis le 26 avril n'était porteur du virus de la grippe aviaire H5N1 hautement pathogène.

L'USDA a fait état d'un résultat positif pour d'autres types de grippe aviaire chez environ 113 oiseaux. Ces résultats étaient à prévoir selon les autorités, puisqu'il existe 144 sous-types de grippe aviaire qui circulent communément chez les oiseaux sauvages et qui n'ont pas ou presque pas d'incidence sur la santé de ces oiseaux ou celle d'autres animaux. La plupart des formes du virus ne posent aucune menace à la volaille du pays ou aux humains et ne produisent aucune maladie apparente chez les oiseaux sauvages.

Bien qu'aucun virus H5N1 hautement pathogène n'ait encore été détecté, les responsables du programme de dépistage et d'alerte rapide continueront d'étudier les 26 espèces qui, en raison de leurs habitudes migratoires, seraient vraisemblablement entrées en contact avec le virus H5N1 avant d'arriver en Alaska, a fait savoir l'USDA.

Le Canada poursuit sa propre enquête sur les oiseaux sauvages

L'objectif de l'enquête canadienne sur les oiseaux sauvages qui a été lancée en mai 2006 est d'analyser des oiseaux migrateurs et résidents, morts ou vivants. Les espèces qui revêtent le plus d'intérêt sont les oiseaux qui vivent normalement dans des milieux humides ou d'autres habitats aquatiques, puisque ces oiseaux représentent le réservoir mondial par excellence du fonds génétique de la grippe aviaire.

Le Canada coordonne son travail d'enquête avec les États-Unis et axera donc ses efforts sur la côte est, puisque les États-Unis intensifient leurs tests de dépistage dans les voies de migration de l'Ouest et se concentrent sur l'Alaska.

Il s'agit de compléter et d'étendre, sans reproduire inutilement, la surveillance de la grippe aviaire chez les oiseaux sauvages qui doit être effectuée par les États-Unis. L'étude prévoit le partage réciproque des résultats d'enquête entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

La détection rapide par la surveillance des oiseaux sauvages représente la première ligne de défense du Canada dans la protection de la santé animale et humaine.

Adresse des PPC :
1007-350, rue Sparks
Ottawa, ON K1R 7S8
Tél : 613-241-2800
Téléc : 613-241-5999
www.poulet.ca

Réviseur :
Marty Brett
mbrett@poulet.ca
613-566-5926

Création/Graphiste :
Marie Murphy
mmurphy@poulet.ca
613-566-5910